



Problème de location par agence

Par **Claire V**, le **23/06/2021** à **18:38**

Bonjour,

Ma fille a loué à Bayonne, un appartement rénové, en passant par une agence, cette location devait débuter le 10 juin. Malheureusement le locataire de l'étage du dessus a jeté une carcasse de poulet dans les toilettes ce qui a bouché la canalisation et l'appartement d'en dessous celui que ma fille s'apprêtait à louer, s'est retrouvé inondé et inapte à la location. Elle a déjà payé le mois de dépôt de garantie, les frais d'agence et mis le compteur d'eau et le compteur électrique à son nom. Or son logement est, pour l'instant, inhabitable, un deshumificateur tourne en permanence et donc à ses frais, les linos et peintures doivent être refaits et elle ne peut toujours pas y rentrer, les experts se succèdent, l'agence a tenté de l'intimider (elle n'a que 21 ans) en lui demandant de signer un papier où l'agence se dégageait de toute responsabilité, ce qu'elle a refusé. Je n'ai pas la possibilité de me rendre sur les lieux travaillant hors métropole. Je suis assez inquiète, la location qu'elle occupe actuellement prend fin le 30 juin et elle va se retrouver à la rue. La seule solution que lui propose l'agence c'est de lui louer un appartement (même taille, même loyer) dans la même résidence mais au 4e étage appartement vétuste, sale, sans frigo sans plaque de cuisson, où elle devra encore ouvrir le compteur d'eau et d'électricité (encore des frais) s'équiper d'un frigo d'une plaque de cuisson bref l'échange n'est pas équitable. Quels recours a t'elle ? Comment peut elle sortir de cette situation à moindre frais ?

Merci par avance pour vos conseils.

Par **rafale42**, le **24/06/2021** à **13:22**

Bonjour Claire V, le mieux serait que votre fille aille consulter l'ADIL ou une association de consommateur locale. Ils l'aideront dans ses démarches. Bon courage à elle.